



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

Paris, le 10 juin 2021

COMMUNIQUE ADHERENT – COMMUNIQUE ADHERENT – COMMUNIQUE ADHERENT

FORET, APPROVISIONNEMENT ET EXPORT : HALTE A LA DESINFORMATION !

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE DESINFORMATION DE LA FNB

Alors :

- que le Conseil d'Etat doit se prononcer le 16 juin sur la légalité de la labellisation UE par entreprise des chênes français,
- qu'un nouveau Président doit être élu fin juin à la tête de France Bois Forêt ; après trois ans d'une gouvernance qui n'a eu de cesse de favoriser les intérêts de la FNB (un nouveau financement de 150 000 € vient d'être accordé à cette Fédération pour diffuser des courriels sur le plan de relance gouvernemental).

La FNB qu'inquiète cette double décision - qui remettrait en cause les intérêts personnels d'une vingtaine de gros scieurs -, vient de lancer une nouvelle campagne de désinformation auprès du gouvernement, des médias et des parlementaires (communiqué, pétition, etc) afin d'obtenir du Ministre de l'Agriculture **l'interdiction de l'export de tous types de grumes issus de forêts françaises** (et pas seulement du chêne déjà labellisé) au prétexte que les scieries françaises seraient actuellement en manque de bois.

LES SCIERIES FRANCAISES NE MANQUENT PAS DE BOIS

Il s'agit d'une contrevérité qui, si elle était prise en compte, constituerait une grave menace pour l'avenir de la filière-bois et de la forêt française.

- S'il existe actuellement des tensions conjoncturelles (principalement sur le Chêne), celles-ci sont dues principalement à un décalage entre un

ralentissement des achats en 2020 (en raison du Covid et de la crise du scolyte qui a mobilisé les propriétaires privés sur les épicéas et réduit la récolte de chêne) et, depuis le début de l'année, une forte reprise économique.

- **Les scieries françaises ne manquent pas de bois mais refusent d'en payer le juste prix et de prendre en compte – tout en revendiquant la totalité de la récolte - les indispensables ajustements de prix.**

PAYER LE JUSTE PRIX POUR PERMETTRE DE RENOUVELER NOS FORETS

Il faut en effet savoir que :

- les prix actuels du chêne (qui ont pris 30 % en deux ans) restent inférieurs aux prix de 1980...et de 2018,
- les résultats des dernières ventes de chêne (en Normandie, Val de Loire, Bourgogne et Grand Est) - dont la grande majorité est labellisée – montrent que 86% de la récolte de chêne (hors merrain) - soit près de 1.700 000m³ – vont aux scieurs et que plus de 25% de leur approvisionnement provient d'achats aux exploitants-forestiers,
- de nombreuses essences secondaires – comme le hêtre, le frêne, le merisier, le châtaignier - ne trouvent pas ou peu d'acquéreurs et que les fabricants de meubles, faute de bois ouvragés en France, sont obligés de se fournir à l'étranger ; ce qui aggrave le déficit de notre balance commercial,
- hier, à la suite des tempêtes Klaus et Lothar, et, aujourd'hui, avec la crise du scolyte qui a touché plus de 10 millions de m³ d'épicéa, c'est le recours à l'export qui permet d'évacuer les chablis et les bois contaminés que ne peut absorber le marché français,
- le renouvellement de nos forêts ne peut se faire que si les propriétaires privés et publics – dont le revenu annuel reste inférieur à 1,5% de leur patrimoine forestier – disposent de moyens suffisants pour reboiser en feuillus (9 plants actuels sur 10 sont des résineux).

Vouloir s'opposer à l'export des essences et qualités qui n'intéressent pas les scieurs - et qui finissent autrement en bois de chauffage ou de trituration (à env.40 € le m³) - revient à priver les propriétaires d'un complément de ressource indispensable au repeuplement ; ce qui menace l'avenir même de nos forêts et démontre une vision à très court terme de la filière-bois.

LES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES DU SEFB

Afin de permettre aux transformateurs français de disposer des grumes dont ils ont besoin et répondre de manière constructive aux allégations erronées de la FNB, le SEFB :

- a mis en place, depuis sa création en 2016, **un droit de préférence** qui garantit aux scieurs français de disposer en priorité, aux prix du marché, des bois dont ils ont besoin,
- élaboré, début mai, un « **plan d'actions prioritaires** » regroupant des mesures pragmatiques (labellisation par lot avec crédit quantité, création d'une carte d'exploitant-forestier, retour aux ventes de bois sur pied, quotas maximum dans les contrats d'appro, création de commissions nationales et régionales d'approvisionnement, accord de partenariat régionaux avec les petites scieries, ventes publiques de bois façonnés...) qui permettront de sortir en quelques semaines de l'impasse où s'enferment les scieurs.

PAS DE SOLUTIONS SANS NOTRE PRESENCE AUTOUR DE LA TABLE

Toute réponse constructive suppose au préalable que la FNB et le Ministère de l'Agriculture:

- cessent la campagne de dénigrement systématique menée à l'encontre de notre syndicat et que prenne fin l'ostracisme dont nous sommes l'objet,
- reconnaissent notre syndicat comme le représentant majoritaire des exploitants-forestiers avec un CAHT cumulé de 340 millions € et la mobilisation de plus de 5 millions de m³ dont 500 000 m³ de Chêne.

Il serait illusoire de vouloir nous écarter des échanges en cours et prétendre disposer de la totalité des ressources sans nous donner la parole, ni nous permettre de présenter notre « plan d'actions prioritaires » lors d'une table ronde - réunissant prochainement l'ensemble des acteurs de l'amont de la filière-bois - que nous appelons d'urgence.

Aujourd'hui, ce n'est pas la survie des scieries qui est menacée mais le métier d'exploitant-forestier que souhaite voir disparaître les gros transformateurs de la FNB alors que nous sommes les seuls à optimiser à 100% la forêt et à se préoccuper de son reboisement en feuillus.

Syndicat des Exploitants la Filière Bois - 149, avenue du Maine 75014 Paris
Tél : 0637135394 - Mel : sefbois@gmail.com – site internet : www.sfbois.com